



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet du Préfet

**Service Interministériel de Défense et de
Protection Civile**

Affaire suivie par Olivier MORISSONNEAU
Téléphone : 01 64 71 74 75
Courriel : olivier.morissonneau@seine-et-marne.gouv.fr

Melun, le 24/09/2026

Le Préfet

à

Mesdames et Messieurs
les Maires

Objet : 5^e édition de la journée nationale de la résilience du 13 octobre 2026 – Alerte et sensibilisation des populations

La Journée Nationale de la Résilience est une initiative gouvernementale qui vise depuis cinq ans chaque 13 octobre à la diffusion de la culture du risque et de la résilience auprès de l'ensemble des publics. L'objectif est que chaque citoyen puisse connaître les risques majeurs qui l'entourent et s'informer sur les comportements de sauvegardes à adopter, et les modalités d'alerte en cas d'évènement grave.

Depuis 2023 la préfecture mène, comme action autour de la résilience, une sensibilisation de la population au dispositif d'alerte FR-Alert.

Ce système d'alerte par message sur les téléphones portables sera mis en œuvre le 13 octobre prochain entre 09h et 10h sur l'ensemble des zones concernées par un site SEVESO seuil haut doté d'un Plan Particulier d'Intervention. 56 communes seront concernées directement par la diffusion d'un message d'alerte via FR-Alert :

- **PPI BASF** : Meaux, Fublaines;
- **PPI STORENGY** : Germigny-sous-Coulombs, Coulombs-en-Valois, Crouy-sur-Ourcq, Vendrest, Dhuisy;
- **PPI CCMP** : Compans et Mitry-Mory;
- **PPI VERMILLON** : Saint-Méry; Champeaux;
- **PPI KERAGLASS** : Bagneux-sur-Loing;
- **PPI TOTAL/LAT NITROGEN** : Aubepierre-Ozouer-le-Repos, Courpalay, Gastins, Grandpuits-Bailly-Carrois, Mormant, Nangis, Quiers;
- **PPI GAZECHIM** : Mitry-Mory, Compans, Gressy, Thieux;
- **PPI BRENNTAG** : Tournan-en-Brie;
- **PPI ALFI** : Moissy Cramayel, Lieusaint, Savigny-le-Temple;
- **PPI CNPE Nogent-sur-Seine** : Augers-en-Brie, Baby, Beauchery-Saint-Martin, Chalautre-la-Grande, Chalautre-la-Petite, Chalmaison, Everly, Fontaine-Fourches, Govaix, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes, Léchelle, Longueville, Louan-Villegruis-Fontaine, Melz-sur-Seine, Montceaux-les-Provins, Noyen-sur-Seine, Passy-sur-Seine, Poigny, Provins, Rouilly, Rupereux, Saint-Brice, Sainte-Colombe, Soisy-Bouy, Sourdun, Villenauxe-la-Petite, Villiers-Saint-Georges, Villiers-sur-Seine, Villuis, Voulton.

En raison de l'implantation et de la portée des antennes-relais de téléphonie mobile, la diffusion du signal FR-Alert peut dépasser les limites strictes du périmètre de danger (effet de débordement). Ainsi, vos administrés sont susceptibles de recevoir la notification d'alerte sur leur téléphone, même si votre commune ne se situe pas dans la zone d'application du PPI ni ne fait l'objet d'un risque direct. Cette réception élargie participe pleinement à la culture du risque et au renforcement de la résilience de l'ensemble de nos concitoyens.

Il convient de préciser que le message FR-Alert qui diffusé comportera expressément la mention "EXERCICE" et ne nécessitera aucune action ou comportement de mise en sécurité de la part des populations.

Afin de sensibiliser la population et d'éviter toute inquiétude inutile, la préfecture déploiera un dispositif de communication dédié en amont de l'exercice (presse écrite locale, radios du département et réseaux sociaux officiels). Pour renforcer l'impact de ce dispositif, il est vivement souhaitable que vous puissiez également relayer cette information via vos propres canaux communaux (site internet, panneaux lumineux, réseaux sociaux ou application municipale) à l'attention de vos administrés.

merci

Le Préfet

Pierre ORY

